



Numéro 12, novembre 2009

L'Église Unie du Canada

Le financement du régime de retraite

Le Régime de retraite de l'Église Unie du Canada est un régime à prestations déterminées. Les cotisations sont versées au régime de retraite, et les pensions sont payées aux membres à la retraite d'après un calcul qui combine le salaire et la durée de la carrière de la personne dans l'Église Unie. La rente ainsi versée est ce qu'on appelle « la pension promise ». Le travail du conseil de retraite consiste à honorer cette promesse envers tous les membres du régime.

Les lois qui régissent les fonds de pension exigent que le régime de retraite soit maintenu à un niveau permettant de satisfaire à l'obligation du paiement de la pension promise (ou l'excéder, ce qui constitue alors un surplus). Pour garantir la disponibilité des fonds nécessaires au moment voulu, on procède régulièrement à des évaluations actuarielles. Les actuaires sont en mesure de calculer le montant des fonds requis en utilisant un certain nombre de formules prédictives basées entre autres sur les possibilités de rendement des placements présents et futurs détenus par le fonds de retraite, sur l'âge et les années de service des participants-es, et sur le nombre des charges pastorales et autres employeurs cotisants.

Prédire l'avenir est impossible, mais les actuaires proposent différents scénarios – du meilleur au pire – en pesant le pour et le contre de chacun à la lumière des principes actuariels généralement admis, ceux-ci variant selon les tendances des marchés financiers d'une part et les données démographiques du milieu de travail de l'autre.

Le profil démographique de l'Église Unie démontre qu'un nombre grandissant de retraités-es ont une carrière plus courte que ce qui était la norme dans le passé. Cette tendance est préoccupante, mais le conseil de retraite et ses comités en sont conscients et travaillent à solutionner les problèmes entraînés par la situation. Le rendement de la caisse de retraite doit être suffisamment sûr et prévisible pour soutenir la promesse de pension, puisque les cotisations des membres et employeurs présents et futurs ne pourront pas le faire.

La stratégie de prudence du conseil et des comités qui lui sont associés a permis de traverser relativement bien le déclin financier que nous vivons actuellement. Cela signifie que les cotisations des membres peuvent encore être maintenues au même niveau. Le conseil est très conscient du fait que le moment présent serait le pire pour les membres du régime et leurs employeurs s'ils devaient absorber une hausse de cotisations. C'est pourquoi une approche d'investissement conservatrice permettant de prédire un rendement à long terme demeure clé pour le financement du régime de retraite de l'Église Unie.

Les membres du régime influencent la présentation du Rapport annuel

Lors du sondage mené l'an dernier, certains de nos membres se sont montrés préoccupés par les coûts rattachés à la production du Rapport annuel. Pour réduire les frais et adopter des procédés respectueux de l'environnement, les mesures suivantes ont été prises :

- La couleur est maintenant réservée à la page couverture seulement. L'absence de couleur pour les pages intérieures du rapport nous a permis de changer le papier utilisé et réduire encore davantage les coûts de production.
- Le papier utilisé pour ce rapport (de même que pour toutes les ressources de l'Église Unie) contient au moins 10% de matière recyclée et est traité par un procédé décolorant sans chlorure.
- Toutes nos ressources sont imprimées uniquement avec des encres à base végétale.
- L'espace est réservé strictement à l'information sur le régime de retraite (pour économiser le papier).
- Les adresses sont imprimées directement sur les enveloppes, pour des économies de temps et de coût de production.

L'objectif du conseil de retraite est de produire un document instructif et convivial, et de le rendre accessible au plus grand nombre de membres possible. La priorité du conseil est de renseigner pleinement les membres sur leur rente et les aider à planifier leur retraite.

Trouver un équilibre : l'investissement responsable

Afin de respecter l'engagement du régime de retraite concernant le placement dans des industries et compagnies conformes à l'esprit de l'Église (www.united-church.ca/minstaff/pension/principles), le conseil de retraite travaille sur les questions liées à l'investissement responsable. Son objectif est de trouver l'équilibre entre un rendement sûr et prévisible sur ses investissements et le choix d'organisations responsables pour ses placements. Le Rapport annuel 2009 vous renseignera sur les progrès faits en matière d'investissement responsable.

Dernières nouvelles sur la pension

L'annonce récente de la bonification de la pension de retraite pour tous les membres qui étaient encore actifs en date du 1er janvier 2007 est une bonne nouvelle. Le Centre de retraite et d'avantages sociaux de l'Église Unie est présentement en train de calculer l'impact de cette amélioration. Les membres actifs du régime de retraite verront le résultat de ces calculs sur le relevé annuel de pension qui leur sera posté en juin 2010. Pour leur part, les membres qui ont pris leur retraite entre le 1er janvier 2007 et le 31 décembre 2008 constateront une augmentation de leurs chèques de pension en 2010. L'ajustement rétroactif au 1er janvier 2009 sera versé séparément par chèque.

Vous travaillez mais les questions financières vous stressent?

Les personnes couvertes par le régime d'assurance collective pour les membres actifs ont accès au Programme d'aide pour les employés de Shepell.fgi (PAE). Si vous désirez un service confidentiel de counselling de courte durée, vous pouvez appeler 24 heures par jour, 7 jours sur 7, au 1-800-387-4765, ou vous rendre sur le site www.shepellfgi.com.

Gardez le contact!

Avez-vous des commentaires, des questions ou des idées à nous soumettre pour ce bulletin? N'hésitez pas à nous appeler au 1-800-268-3781 poste 3161, ou nous écrire à 4sight@united-church.ca. Si vous désirez recevoir un avis vous informant que le dernier numéro de Prévoir est disponible sur le site Internet de l'Église Unie (www.united-church.ca, mot clé « foresight »), veuillez contacter l'Unité des Ressources humaines au bureau du Conseil général : téléphonez au 1-800-268-3781 poste 3161 ou écrivez à 4sight@united-church.ca. Si vous appelez, veuillez épeler votre adresse courriel! La version en ligne se lit bien, se télécharge aisément et est facile à imprimer.